Reconstruction comparative et langue imaginaire au milieu du dix-huitième siècle.

Le cas de Jean-Baptiste Bullet.

Daniel Droixhe

Quand il n’identifie pas avec une langue réelle la source d’une ou de plusieurs autres langues, le comparatisme a parfois proposé des reconstructions qui relèvent au moins en partie de l’imaginaire. Il est vrai que de tels parlers, fabriqués par la filiation ou la convergence linguistiques, diffèrent de ce qu’on entend généralement – surtout dans le domaine des études dites « littéraires » – par « langue imaginaire », telle que celle des *Sévarambes* de Denis Vairasse (en anglais en 1675, en français en 1677-1679), de la *Terre australe connue* de Gabriel de Foigny (1676), ou comme le *quenya* et le *sindarin* de Tolkien. Quelle qu’ait été l’influence de Vairasse sur des auteurs du XVIIIe siècle comme Rousseau ou Kant, l’époque semble avoir été moins féconde en inventions de ce genre. On peut supposer que la raison réside dans le développement de l’empirisme, qui réclamait en Angleterre depuis la fondation de la Royal Society, dont la devise était *Nullius in verba*, « des faits et non des mots ».

Le comparatisme linguistique n’avait certes pas attendu l’âge des Lumières pour ancrer ses investigations dans les réalités de la parole. Le principe même de reconstruction l’impliquait. Mais l’extension de la documentation, la recherche d’une logique évolutive de la parole, bref la genèse d’une science du langage élevée au niveau des sciences de la nature mobilisaient une attention renouvelée où l’imagination elle-même se trouvait éventuellement mise au service de la préoccupation d’une logique évolutive. On présentait naguère le président de Brosses (*Traité de la formation méchanique des langues,* 1765) comme l’auteur d’une « théorie du glou-glou » qui fondait la langue primitive sur la reproduction imitative des sons de l’environnement – et j’ai moi-même, lors de mes études, entendu cette qualification. C’était évidemment négliger le fait que l’enquête « primitiviste » incluait l’exigence, sinon le postulat, d’une rationalité du changement soumise à des règles. Quand Jacques Derrida, parmi d’autres, articulait « l’ouverture du champ » d’une linguistique moderne à un refus pré-saussurien de l’arbitraire du signe, on peut estimer qu’un tel avènement s’inscrivait au contraire dans le refus de cet arbitraire, entendu comme la négation de toute approche scientifique[[1]](#footnote-1).

Les essais sur l’origine des langues parus au XVIIIe siècle n’étaient sans doute pas exempts du processus d’invention d’une « langue imaginaire », mais celle-ci était généralement loin de revêtir la forme concrète que lui prêtaient le roman, les voyages dans des pays d’utopie, etc. Condillac, Herder, Rousseau, lord Monboddo, Adam Smith, Copineau et bien d’autres présentaient des propositions concrètes sur la genèse de la parole, ses conditions culturelles, civilisationnelles, environnementales, économiques ou sociales. Mais ces considérations empruntaient rarement la voie d’une reconstruction matérielle aboutissant à l’invention d’une langue déterminée. Les auteurs qui approchaient le plus d’une telle restitution primitiviste furent ceux qui associèrent à l’interrogation sur les origines une enquête de type étymologique, philologique. Ainsi procédèrent Turgot et Tetens[[2]](#footnote-2). Ce dernier se distingue par une progression de la recherche à partir de l’étymologie (*Sur les principes et profits de l’étymologie,* 1765) en direction, sous l’impulsion de l’Académie de Berlin, d’un traité *Sur l’origine des langues et de l’écriture* (1772). Ce traité, cependant, n’ouvre guère que sur cette « preuve historique des plus évidentes de la diversité des langues réelles » : à savoir que « les Hurons et les Iroquois, comme je l’ai montré à partir de Lafitau, ont une langue qui, dans l’un des caractères les plus essentiels, diffèrent des langues de l’ancien monde » [[3]](#footnote-3). Ainsi, les idiomes américains manquent tout à fait de noms mais expriment des réalités par des « verbes sonores » (*lauter Zeitwörter*) au moyen desquels ils peuvent désigner celles-ci « dans une certaine mesure »[[4]](#footnote-4). Les publications de l’Académie de Berlin, sur lesquels on verra les travaux de G. Hassler et de ses élèves[[5]](#footnote-5), pouvaient bien alléguer ici ou là la perspective d’une reconstitution, dans l’imaginaire, de la « langue primitive ». Dans ses *Observations sur l’influence réciproque de la raison sur le langage et du langage sur la raison* (1767), Johann Georg Sulzer promet bien à la recherche sur les langues, qui révèlent les « progrès de l’esprit humain », d’ouvrir largement la carrière d’une « histoire étymologique ». Mais où a-t-il mené cette dernière au-delà de faits dispersés, par exemple toponymiques, jusqu’au rêve d’une organisation de la langue primitive ? L’Allemagne pré-positiviste paraît plus occupée à rejeter la vanité d’une telle entreprise par l’évacuation vers le divin, comme chez Formey ou Süssmilch[[6]](#footnote-6).

Cette conversion religieuse, ou réappropriation du don de la parole par les Écritures, peut cependant englober une mutation moins visible de l’enquête sur l’origine. Elle ouvre, en compensation de la fermeture du champ de l’invention par l’homme, un autre champ : celui de l’histoire et plus précisément celui de l’identification d’une langue primitive avec une parole réelle, ou, plus exactement, avec une langue ou un ensemble de parlers qui revendiquent l’antiquité suprême de l’hébreu. En France, le nationalisme va évidemment désigner le celtique et son provignement gaulois.

Avant de se tourner vers la question théorique de l’origine des langues dans son *Essai de démonstration que la première langue tient son origine non des hommes mais du Créateur seul,* de 1756, Johann Peter Süssmilch avait donné à l’Académie des Sciences et Belles-Lettres de Berlin, en 1745, des *Réflexions* *sur la convenance de la Langue Celtique, et en particulier de la Teutonique avec celles de l’Orient*[[7]](#footnote-7)*.* La « démonstration » prétendait, au titre, prouver que l’allemand « descend » des langues orientales, dans l’espace ouvert par la faillite de la monogenèse hébraïque, consacrée – même si c’est du bout des lèvres – par Leibniz. Mais dès les premières lignes des *Réflexions,* le principe est posé selon lequel « la Langue Celtique a non seulement une liaison intime avec les Langues Orientales, mais qu’elles découlent même d’une source commune ». « Ce n’est pas », convient Süssmilch, « une Proposition nouvelle et inouïe » : « Si c’en était ici le lieu, et que cela fût nécessaire à mon but, je pourrais faire une longue énumération de Savants du premier ordre, qui tiennent la chose, sinon pour incontestable, du moins pour très vraisemblable. »

L’auteur ne manquera bien sûr pas de mentionner l’une des découvertes les plus sensationnelles de la Renaissance finissante : « Ceux même qui estiment qu’il y a autant de distance entre la Langue Celtique et les Langues Orientales qu’entre l’Occident et l’Orient, n’ont su quelle raison alléguer de ce que dans la Langue Persienne, et dans la Langue Allemande, il y a un si grand nombre de mots, dont il faut convenir qu’ils sont absolument les mêmes[[8]](#footnote-8). » Et Süssmilch de citer plusieurs de ceux qui, depuis Juste Lipse, ont donné « un échantillon » de ces correspondances, avec quelques exemples. Mais le plus significatif, dans cette énumération, réside dans l’interrogation qu’elle suscite : « Je m’étonne seulement qu’après des preuves de convenance aussi claires, la chose n’ait pas été conduite depuis longtemps au plus haut degré de lumière et de certitude, et que la matière ne soit pas entièrement épuisée. »

Tel aurait été le projet du P. Thomassin dans son grand ouvrage sur *La méthode d’étudier et d’enseigner chrétiennement et utilement la grammaire et les langues par rapport à l’Écriture sainte* (1690). Mais le titre complet indique d’emblée qu’il s’agit d’une entreprise de « réduction » à l’hébreu. Il s’agit d’identifier des « vestiges », d’étudier les langues comme « des médailles qui fussent venues à nous de main en main depuis le commencement du monde » : procédure essentiellement diachronique, étymologique, sans véritable visée comparative[[9]](#footnote-9). Süssmilch l’observe bien : déterminé à utiliser l’hébreu, le chaldaïque et le syriaque pour en « faire autant de sources fécondes », « il en a dû nécessairement résulter bien des Étymologies forcées et risibles ». « L’utilité de son Ouvrage aurait été beaucoup plus grande s’il n’avait employé que ce qui était certain, ou du moins très vraisemblables ». Encore eût-il fallu, pour ce faire et pour dépasser la démonstration d’une ridicule dérivation monogénétique, qu’il eût d’abord possédé une « connaissance de la Langue Allemande » et la maîtrise du celtique, dont « il n’y avait de son temps aucun Glossaire ». L’étroitesse de sa documentation résidait aussi dans le fait qu’il « se bornait dans ses recherches aux trois Langues que j’ai indiquées » – l’hébreu, le chaldaïque et le syriaque – et qu’il « laissait à l’écart les autres Langues Orientales, en particulier l’Arabe et le Persan ». En d’autres termes : « Il ne lui était pas même possible de toute tirer des sources où il puisait ». Süssmilch n’avait sans doute qu’une idée faible ou incertaine de ce qu’on « pouvait tirer des sources », et l’égarement du côté de l’arabe est pour ainsi dire dénoncé par les efforts qu’avait accomplis le XVIIe siècle pour établir l’unité et la spécificité du domaine sémitique, notamment chez le Berlinois Christian Raue (1613-1677). La reconstruction imaginaire d’une source commune située au-delà du cercle celto-germanique privilégié s’inscrivait dans un non-lieu qui échappait à la recherche linguistique.

On ne reviendra pas ici sur l’écho que trouvèrent les *Réflexions* de Süssmilch dans le *Dictionnaire de la langue bretonne* de dom Louis Le Pelletier (1752), où dom Charles-Louis Taillandier applaudit à l’apologie celtique en l’adaptant à l’élan patriotique du milieu du XVIIIe siècle. Le milieu des penseurs et des grammairiens sous l’influence de l’*Encyclopédie* ne s’entichait-il pas du gaulois et la filiation du français avec le latin n’était-elle pas récusée au bénéfice d’un lien syntaxique plus étroit avec les langues germaniques ? Dans ce contexte paraissent, de 1754 à 1760, les trois in-folios des *Mémoires sur la langue celtique* de l’abbé Jean-Baptiste Bullet, qui marquent un des sommets de la celtomanie[[10]](#footnote-10). Un comparatisme débridé y ramenait au bas-breton et à ses parents toutes les langues du monde dans une « navrante débauche » de « permutations » de lettres et de « paralogismes »[[11]](#footnote-11). On peut aussi, dans une perspective renouvelée, essayer d’apprécier dans quelle mesure Bullet était conduit à supposer l’existence d’un prototype.

La préface de l’ouvrage[[12]](#footnote-12) entretient une certaine confusion, que les formulations tendent à dissiper, entre la « Langue Celtique » en tant que parler des « premiers habitants des Gaules » et la « Langue primitive de nos ancêtres ». Le premier objet de la recherche de Bullet s’inscrit dans « une connoissance exacte des antiquités de notre Nation ». Il relève d’une possession patrimoniale et patriotique. Il s’agit de « savoir la raison des noms que portent nos Villes, nos Rivières, nos Montagnes ». « Le dessein de la première partie de cet Ouvrage est proprement l’Histoire du Celtique ou Gaulois ». La rationalité et l’accessibilité « scientifique » de cet objet d’enquête, fermement postulées par de Brosses, étaient impliquées dans le projet : « On suit ce langage dans toutes ses révolutions, on en rapporte l’origine, on en marque les progrès, on en fixe la durée, on en indique les monuments où il subsiste encore. » La procédure se veut méthodique. L’auteur « présente des étymologies si justes, si faciles, si naturelles, qu’elles frappent ceux qui les entendent, et les forcent à cet aquiescement, qui est l’hommage que l’esprit rend toujours à la vérité clairement connue ».

Une autre démarche accompagne l’identification linguistique nationale, et même l’accrédite, « avant que d’entrer en matière ». Il s’impose de montrer « d’abord que la confusion des Langues arrivées à Babel ne fut qu’une diversité de Dialectes ». Le projet dépasse évidemment la mise en évidence de ce qui subsiste du celtique dans ces autres dialectes. « L’Auteur décide la fameuse dispute sur le premier langage » en fondant sa rationalité sur « les causes physiques de la variété des langages », sur « la diversité des climats », sur « la situation » des « premiers Habitants d’un Pays », sur « le mélange des Nations ». Tel est donc le « système » auquel veut s’élever Bullet, dans ce qui représente « le dernier et le plus considérable morceau de ces Mémoires ». Des dizaines de parlers sont pris en compte. Y voisinent non seulement des langues rarement décrites – « la langue de Borneo, le Molucquois », « le Georgien, le Mingrélien, le Circassien », « la langue de Nigritie », etc. – mais aussi des idiomes dont la connaissance comportait une part d’incertitude qui les chargeait d’un imaginaire fabriqué par l’érudition. Que savaient par exemple la linguistique française, et particulièrement Bullet, « de l’ancien Espagnol, du Ligurien, de l’Ombrien, de l’Osque, du Sabin, du Volsque, du Marse, du Samnite, de l’Étrusque ou ancien Toscan » ?

L’énumération touchait aux langues du Proche-Orient qui vont cristalliser la *reconstruction* indo-européenne mais qui n’étaient encore, dans la France du milieu du XVIIIe siècle, qu’une *construction* linguistique quasi abstraite. Il avait été réservé à l’Italie de la Renaissance puis à l’Allemagne de l’âge classique d’entrevoir les rapports qui unissaient le sanskrit et les langues européennes[[13]](#footnote-13). L’observation de Sassetti sur la vieille langue de l’Inde avait été oubliée. Le relevé, par Benjamin Schultze (1725), de ses caractères « purement latins », l’extension des rapports au grec et au perse par Gottlieb Siegfried Bayer (1738) n’avaient pas alimenté l’investigation des archéologues du siècle de Louis XV. Il faudra, rappelons-le, une lettre du Père Pons au Père Du Halde, en 1740, pour que se pose à de Brosses, Voltaire ou Beauzée la question de la nature du sanskrit. Son admirable structure se lit comme la charte d’un imaginaire rationaliste. Il représente la projection d’une logique littéralement sans histoire. Le miroir d’appropriation *réfléchit* l’image d’un objet absent.

À cet objet disparu, à la fois historique et fictif, renvoie, dans les *Mémoires* de Bullet, « le Recueil des termes qui ont conservé le même sens chez tous les Peuples » À l’horizon se profile « la Langue primitive du genre humain, la Langue d’Adam », vestige d’un paradis perdu comme peuvent l’être les mutations culturelles projetées par Johann Georg Hamann (1730-1788) dans sa reconstitution des origines. On a proposé de montrer que celles-ci se situent sur trois plans, qui constituent les bases de l’anthropologie de l’âge classique, telles que les a notamment définies Pol P. Gossiaux[[14]](#footnote-14). Pour Hamann, l’invention de la parole procède du dépassement d’une faculté particulière – singulière - du monde animal : le grognement du porc. L’alimentation, symbolisée par la tentation de la pomme interdite, constitue un second plan du passage de l’animalité à la culture, que symbolise la cuisine du gastronome romain Apicius (dans le rapport du cru au cuit, si l’on veut). La sexualité, qui forme le troisième plan de l’accession à l’humanité, est représentée, mais d’une manière que l’on soupçonne voilée par un refoulement personnel, par la figure de Frédéric II, dont l’homosexualité était notoire. Hamann range en effet celle-ci parmi les dénaturations qui accompagnent la francisation des mœurs à la cour du roi de Prusse. On a avancé que l’interprétation triadique de la formation historique de l’homme chez le « Mage du Nord » pouvait être placée sous la polysémie du gland, le mot étant compris dans diverses acceptions[[15]](#footnote-15).

On voit que le langage primitif perd ici toute consistance philologique, tout caractère concret, pour se réduire à un principe anthropologique. Ce langage n’est pas une langue, mais la référence à un balbutiement. L’imaginaire que récusait le positivisme allemand s’est totalement réfugié dans la philosophie que cultivait le même courant linguistique de l’Académie de Berlin. La « langue d’Adam », chez Bullet, offre ainsi un caractère de réduction qui la rend susceptible de l’interprétation la plus ouverte. « En lisant la description étymologique, on sera peut-être surpris de trouver un si grand nombre de noms synonymes. » « L’Arabe nous fournit un exemple d’une pareille, et même d’une plus grande abondance : on peut en cette Langue désigner un lion par cinq cens termes, un serpent par deux cents, le miel par quatre-vingt, et une épée par plus de mille.»

Cette plasticité lexicale rappelle celle que Diderot introduit à un double titre, en raison du principe de continuité, dans sa conception du langage. L’article *Encyclopédie* de l’*Encyclopédie* discerne d’une part, sur le plan phonétique, la multiplicité de réalisations qu’offre une même langue, de sorte que s’établit une sorte de continuum sonore. À celui-ci répond, sur le plan sémantique, l’« uniforme immensité » des variations individuelles du vocabulaire où tout s’enchaîne « par des nuances insensibles »[[16]](#footnote-16). Les mots se présentent « comme des pointes de rochers » qui percent cette surface. Ainsi Diderot traite-t-il, écrit Jean-Pierre Schandeler, « la question, fondamentale à bien des égards, du caractère arbitraire de la représentation des connaissances [[17]](#footnote-17)». Schandeler note que la métaphorisation de la « mer d’objets » est amplifiée par d’Alembert : « L’Univers n’est qu’un vaste Océan, sur la surface duquel nous apercevons quelques îles plus ou moins grandes, dont la liaison avec le continent nous est cachée. »

Il eût été opportun de souligner comment cette conception de l’arbitraire lexical s’inscrit dans une interrogation pré-structurale plus large, au milieu du XVIIIe siècle : questionnement par lequel la langue primitive échappe, comme chez Bullet, à une restitution qui paraissait à certains, dès le départ, inaccessible. Turgot, malgré toute sa foi étymologique, ne voyait guère comment désigner ce système de « représentation arbitraire » autrement que par le terme de « tablature »[[18]](#footnote-18). Quant à d’Alembert, sa compréhension de la métaphore de Diderot montre qu’il n’en avait pas conçu l’implication relativiste, quand il situe dans une « liaison cachée » la relation logique, c’est-à-dire nécessaire, entre le signe et sa référence.

La conception du langage chez Diderot impose en effet à celui qui s’en approprie le réseau une participation dont on peut estimer qu’elle relève de l’imagination. Le signe, entité aux contours imprécis, demande à être inscrit dans une configuration de rapports que chacun construit à sa manière. Des points de vue du son et du sens, chaque individu parle sa propre langue. Tout différents sont les systèmes de représentation de ce qu’on appelle les « langues imaginaires », où l’imagination personnelle, paradoxalement, ne joue en réalité aucun rôle. Celles-ci comportent généralement des déclinaisons de correspondances isolées entre les mots et leurs référents, déterminées par le phonomimétisme, l’expressivité sonore et la synesthésie. La communication y fonctionne par le déchiffrement mécanique d’un abécédaire.

Chez Bullet, les relations qu’établissent les traductions d’une même réalité dans les différentes langues laissent entrevoir les fragments d’une chaîne perdue. Retrouver ceux-ci exige du lecteur le plus patient un savant parcours dans toute l’étendue du *Dictionnaire celtique*. Prenons par exemple le miel, dont Bullet signale la prolifération lexicale au sein d’un même idiome. Un premier cercle, un premier chaînon des extensions du mot regroupe les langues européennes. « *Meli* en Grec ; *Mel* en Latin ; *Mele* en Italien ; *Miel* en Espagnol et en François ; *Miol* en Polonois » ont le même sens et s’éclairent par le gallois et le bas-breton, qui ont *Mêz* pour désigner la chose[[19]](#footnote-19). La racine engendre dans la famille celtique, en ondes successives, des dérivés qui portent d’un champ sémantique vers un autre : « *Melu,* faire le miel », « *Melwait,* action de faire le miel », « *Melwr,* qui tire le miel des ruches », « *Melred,* d’où coule le miel », « *Melros,* miel rosat », « *Melwin,* vin miellé », « *Melus,* mielleux, doux », « *Melusder,* douceur au goût », etc. En même temps, le mouvement se déporte vers un autre cercle de langues. Sous l’entrée « *Abal, Afal, Amal, Aval,* pomme » s’alignent : « *Melimelah* en Chaldéen, pomme de miel ; c’est-à-dire, douce comme du miel ; *Meli,* miel. *Imelag* en Arabe ; *Emelah* en Persan, noix aromatique »[[20]](#footnote-20).

L’extension vers les limites du champ est illustrée, sur le plan des langues et des sens, par l’occurrence du basque « *Meloca,* melon », qui vient « de *Mel,* jaune », d’après la couleur du miel. Le basque occupe dans les *Mémoires* une place significative, en référence au *Dictionnaire castillan, basque et latin* du Père de Larramendi » (1745). Son origine ne peut s’expliquer, postule Larramendi[[21]](#footnote-21), par les théories auxquelles la tradition religieuse ou l’exotisme à la mode le rattachaient. « Le basque n’est pas dérivé des langues des Amériques, ni de celles de Chine, du Japon, etc., ni d’aucune autre langue parmi les orientales, ni de l’hébreu. » On ne peut en rendre compte que par les seuls parlers des nations venues en Espagne. Tels sont « l’arabe, le latin, le gotique, le punique, le grec, le phénicien, le celtique ». Bullet classait le basque parmi les langues celtiques. La référence à un idiome nouvellement découvert, déjà mythique, conférait un supplément de mystère à la matrice des langues du monde.

Le noyau original qui se dessinait gagnait en effet d’autres régions du globe ou d’autres continents. La racine *mêz* « miel » se retrouvait dans le « *Melela* en Africain ». Un autre mot breton signifiant « bon », *Mâd, Mât,* a donné « *Mado* en Javanois, miel (la bonté du miel et le plaisir qu’il cause au goût lui aura fait donner ce nom) »[[22]](#footnote-22). Ainsi s’explique sans doute « *Maré,* se choyer en Galibi », de même, à l’autre bout de la chaîne, que le français *amadouer,* qui côtoie le latin *amare.* Les niveaux de l’espace et du temps s’entrecroisent indéfiniment. Le languedocien *bresca, bresque,* qui désigne un rayon de miel, appartient à la famille du français *briser,* qui relève elle-même de l’hébreu et du chaldéen, où la racine *breg* signifie « trou, rupture », d’où « briser, rompre »[[23]](#footnote-23).

Le lecteur trouve dans le *Dictionnaire celtique* mille invitations à une randonnée qui le promène d’écho en écho. L’ouverture sans limites de celle-ci est bien ce qui la différencie foncièrement des inventions utopiques ou romanesques, où le signe clos sur lui-même enclot un sens univoque. La recherche de Bullet laisse au contraire se déployer l’imaginaire d’une langue qui se prête, en s’échappant continuellement, à l’exploration des structures aventureuses de l’esprit humain.

1. Daniel Droixhe, *La linguistique et l’appel de l’histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes,* Genève-Paris, Droz, 1978, p. 20-29 : « Grammaire générale et linguistique saussurienne : arbitraire du signe ou rationalité ? ». Je remercie David Adams et Muriel Collart de l’aide apportée à la révision de cet article. [↑](#footnote-ref-1)
2. Daniel Droixhe, « Turgot », dans *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Aberdeen, Pergamon Press/Aberdeen Univ. Press, 1993, s. v°. [↑](#footnote-ref-2)
3. Oliwia Żurych, « Johann Nicolaus Tetens. Der Vergessene Kritiker von Herder und Süßmilch », *Lingua ac communitas,* 20, 2010, p. 135-148. [↑](#footnote-ref-3)
4. Johann Nicolaus Tetens, *Ueber den Ursprung der Sprachen und der Schrift,* Bükom und Wismar, In der Berger, und Boednerschen Buchhandlund, 1772, p. 77 : « Dass aber ein weiterer Fortgang in der Sprache durch den natürlichen Wiss. des Meschen, und durch die ihn leitenden Veranlassungen, ohne einige Instruktion möglich sey, wenn die Sprachfähigkeit einmal wirksam zu senn angefangen hat, davon giebt allein die Verschiedenheit der wirklichen Sprachen einen einleuchtenden historischen Beweis ab. Die Huronen un Iroquoisen haben, wie ich oben aus dem Lafitau angeführet habe, eine Sprache, die in einer der allerwesentlichsten Beschaffenheiten von der Sprachen der alten Welt abweichet. » [↑](#footnote-ref-4)
5. Gerda Hassler, « Diversité des langues à la fin du XVIIIe siècle », *Le genre humain,* 45-46, 2006, p. 317-343 ; Cordula Neis, *Anthropologie im Sprachdenken des 18 Jahrhunderts. Die Berliner Preisfrage nach dem Ursprung der Sprache (1771),* Berlin, De Guyter, 2003 ; Cordula Neis, « Origin of language debate », dans Keith Bown (dir.), *Encyclopedia of Language and Linguistics,* Elsevier, 2006, p. 98-103 ; Cordula Neis et Sybille Grosse (éd.), *Langue et politique en France à l’époque des Lumières,* Francfort, Domus Editoria Europaea, 2008) Voir aussi Jochen Schlobach, « Langue universelle et diversité des Lumières. Un concours de l’Académie de Berlin », *Dix-huitième siècle,* 21, 1989, p. 341-356. [↑](#footnote-ref-5)
6. Daniel Droixhe, *La linguistique et l’appel de l’histoire, op. cit.,* p. 178-181. [↑](#footnote-ref-6)
7. Johann Peter Süssmilch, *Réflexions* *sur la convenance de la Langue Celtique, et en particulier de la Teutonique avec celles de l’Orient, par lesquelles on démontre que la Langue Teutonique est materiellement contenuë dans les Langues Orientales, et qu’elle en descend. Traduit de l’Allemand,* dans *Histoire de l’Académie royale des sciences et des belles lettres de Berlin. Année MDCCXLV. Avec les Mémoires pour la même Année, tirez des Registres de cette Academie,* Berlin, Chez Ambroise Haude, 1746, p. 188-203. [↑](#footnote-ref-7)
8. Compléter Daniel Droixhe, *La linguistique et l’appel de l’histoire*, *op. cit.*, p. 76-85 (« Le comparatisme germano-persan ») par : Daniel Droixhe, *Souvenirs de Babel. La reconstruction de l’histoire des langues de la Renaissance aux Lumières,* Bruxelles, Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, 2007, Disponible sur [www.arllfb.be](http://www.arllfb.be)., p. 65-72 : chap. 5. « Boxhorn : l’invention du prototype européen » ; p. 75-82 : chap 6 : « Une dissertation sur la convenance du perse et du gothique » ; Daniel Droixhe, « The Failure of the Germano-Persian Kinship. Around the *Polyglot Bible* », dans B. Colombat, B. Combettes, V. Raby et G. Siouffi (éd.), *Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques,* Paris, Champion, 2018, p. 167-190. [↑](#footnote-ref-8)
9. Daniel Droixhe, *Souvenirs de Babel, op. cit.,* p. 101-109 : chap. 9, « Thomassin, de Qimper à Samarie ». [↑](#footnote-ref-9)
10. Jean-Baptiste Bullet, *Mémoires sur la langue celtique. Tome premier,* Besançon, Chez Cl. Jos. Daclin, 1754 ; *Tome second, contenant la première partie du Dictionnaire celtique,* 1759 ; *Tome troisième, contenant la seconde partie du Dictionnaire celtique,* 1760. [↑](#footnote-ref-10)
11. Daniel Droixhe, *La linguistique et l’appel de l’histoire,* *op. cit.*, p. 147-148. [↑](#footnote-ref-11)
12. Jean-Baptiste Bullet, *Mémoires,* *op. cit.*, t. 1, p. V-VIII. [↑](#footnote-ref-12)
13. Daniel Droixhe, *La linguistique et l’appel de l’histoire,* *op. cit.*, p. 76-80. [↑](#footnote-ref-13)
14. Pol-P. Gossiaux, *Une anthologie de la culture classique, 1580-1725, I : Cosmologie. II : Anthropologie,* Liège, P. Gothier, 1978 ; seconde édition revue, Liège, Gothier, 1980. [↑](#footnote-ref-14)
15. Daniel Droixhe, « Le cercle et le gland : Linguistique et anthropologie chez Hamann », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century,* 1980, p. 1246-1256 ; Daniel Droixhe, « Le péché par la langue. Pour traduire Hamann », dans O. Pot (éd.) *Origines du langage : une encyclopédie poétique,* Paris, Seuil, p. 213-233. <http://hdl.handle.net/2268/967>. [↑](#footnote-ref-15)
16. Denis Diderot, *Encyclopédie,* tome V, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 1755, p. 639. [↑](#footnote-ref-16)
17. Jean-Pierre Schandeler, « Le *Prospectus* de l’*Encyclopédie* dans le *Discours préliminaire :* variantes du texte et ambitions de géomètre », *Recherches sur Diderot l’Encyclopédie,* 52, 2017, p. 127-141. [↑](#footnote-ref-17)
18. Daniel Droixhe, « Le primitivisme linguistique de Turgot», dans Ch. Grell (éd.), *Primitivisme et mythe des origines dans la France des Lumières, 1680-1820,* Paris, Presses de la Sorbonne, 1989, p. 59-87. [↑](#footnote-ref-18)
19. Jean-Baptiste Bullet, *Mémoires sur la langue celtique. Tome troisième, op. cit.,* p. 152-153. On notera que l’article « Galles, (le pays de) » de l'*Encyclopédie*ne consacre que ces deux phrases courtes au gallois : « Leur langue est l'ancien breton ; et c'est peut-être la langue de l'Europe où il y a le moins de mots étrangers. Elle est gutturale ; ce qui en rend la prononciation rude et difficile » (tome 7, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 1757, p. 449 ; communication D. Adams). [↑](#footnote-ref-19)
20. *Ibid.,* « Additions et corrections », p. XVI. [↑](#footnote-ref-20)
21. Manuel de Larramendi*, Diccionario trilingue del castellano, bascuence, y latin,* Saint-Sébastien, Por Bartholomè Riesgo y Montero, 1745, p. XCI. [↑](#footnote-ref-21)
22. Jean-Baptiste, *Mémoires sur la langue celtique. Tome troisième, op. cit.,* p. 121-122. [↑](#footnote-ref-22)
23. Jean-Baptiste, *Mémoires sur la langue celtique. Tome deuxième, op. cit.,* p. 205. [↑](#footnote-ref-23)